

Le conseil donne son feu vert pour le casino

Après l'enquête publique, le conseil municipal s'est réuni hier pour donner un avis favorable au projet de Joa Groupe sur le site des anciens chantiers

On pouvait s'attendre à un énième débat pétri de digressions comme le conseil municipal de La Seyne en a le secret. Surprise ! La séance extraordinaire consacrée au casino de jeux n'a duré que quarante minutes, tout en permettant à chacun d'exposer sa position. Voilà qui a donné une certaine clarté aux débats.

Après l'enquête publique, le maire a proposé au conseil municipal, hier matin, de donner un avis favorable au projet présenté par Joa groupe. L'avis sera transmis au préfet, qui remettra son rapport au ministère de l'Intérieur. C'est ce dernier qui doit délivrer le fameux sésame permettant à Joa d'exploiter le casino, aux Sablettes d'abord, sur le site des anciens chantiers à terme.

L'adjoint aux finances, Joseph Pentagrossa, s'est d'abord posé en défenseur du projet, rappelant que la



Le maire a proposé de donner un avis favorable au projet.

ville a – durant près d'un siècle – compté jusqu'à trois casinos. « On nous parle de l'immoralité des jeux. Et donc une municipalité de gauche devrait s'interdire de bénéficier des produits de jeux, alors qu'en France, l'État est le premier et plus important bénéficiaire des jeux », a-t-il souligné.

L'adjoint a rappelé que le projet serait bénéfique non seulement en terme finan-

cier, mais aussi en terme d'emplois. Philippe Mignoni a indiqué que le site des anciens chantiers gardait une vocation industrielle avec la venue annoncée d'une société de construction navale renommée, Monaco Marine.

« Tout tourisme de luxe »

Christine Sampéré a quant à elle réitéré ses critiques,



Joseph Pentagrossa a plaidé en faveur du casino.

(Photos Éric Estrade)

déjà consignées dans le rapport du commissaire-enquêteur. Selon l'élue PCF, le casino est « un projet de tout tourisme de luxe » qui contribue à faire de La Seyne un « bronze-cul ». Elle a regretté que la municipalité n'ait pas procédé à un référendum sur la question, alors que le PCF a organisé un « vote citoyen ». « Sur deux cents Seynois consultés, seulement trois souhaitent un casino »,

a-t-elle précisé. C'est aussi la position de Marcel Barbero (opposition, groupe Arthur Paecht), qui est « contre les jeux, et contre cette façon d'utiliser cet espace qui a été un lieu de mémoire (des chantiers navals, Ndlr) ». L'élue d'opposition raille aussi la majorité qui « aux deux tiers du mandat, présente le casino comme la solution aux problèmes économiques de la commune ».

Absent hier matin, Arthur Paecht a fait lire un avis favorable à la délibération « dans l'intérêt de la ville », malgré quelques réserves sur l'implantation de l'établissement sur le site des anciens chantiers.

La délibération a été adoptée avec quatre votes contre et une abstention (1).

MARIELLE VALMALETTE
mvalmalette@nicematin.fr

1. Ont voté contre : Denise Peuchot, Sabine Baroux, Marcel Barcero et Huguette Ruggirello.



Marcel Barbero a donné ses arguments contre le projet.



Christine Sampéré s'est abstenue lors du vote.